





Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» Juillet 2021

Other Publication

Author(s):

[Bolli, Thomas](#) ; [Caves, Katherine Marie](#) ; [Dändliker, Lena](#) ; [Morlet, Guillaume Maxence](#); [Pusterla, Filippo](#) ; [Rageth, Ladina](#) ; [Renold, Ursula](#) ; [Sritharan, Aranya](#)

Publication date:

2021-08-05

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-b-000504557>

Rights / license:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

Originally published in:

Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» Juillet 2021

Le 5 août 2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Lena Dändliker, Guillaume Maxence Morlet, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève chaque mois depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Le premier relevé reflétait la situation pendant le confinement, qui s'est progressivement assouplie au cours des mois suivants. Après un nombre de cas relativement faible et des mesures limitées en été, la deuxième vague d'octobre a été suivie d'un nouveau renforcement des mesures de protection (y compris recommandation concernant le télétravail). D'autres renforcements ont ensuite été décidés au cours des mois suivants, les restaurants, bars, lieux culturels, de loisirs et sportifs étant à nouveau contraints de fermer leurs portes. L'enseignement dans les écoles professionnelles s'est poursuivi avec l'application des règles d'hygiène

et de comportement, et seuls quelques cantons sont passés temporairement aux cours à distance.

En janvier 2021, un confinement partiel a été décidé pour l'ensemble du pays. A la fermeture des commerces non essentiels est venue s'ajouter l'obligation de travailler à domicile. Les écoles, les hôtels et les prestataires de services sont en revanche restés ouverts. Le confinement partiel a duré jusqu'au 28 février et a, jusqu'à présent, été assoupli en quatre phases: le 1^{er} mars, les magasins ont pu ouvrir à nouveau; le 19 avril, les restaurants et les bars ont pu accueillir des clients en plein air, tandis que les entreprises culturelles et de loisirs ainsi que les installations sportives ont ouvert complètement; le 31 mai, l'obligation de faire du

DMTEC

Chair of Education Systems

LehrstellenPuls

professional.ch

Yousty

télétravail a été assouplie, les grandes manifestations à nouveau autorisées et les restaurants ont pu accueillir des convives à l'intérieur; le 26 juin, l'obligation de porter le masque à l'extérieur a été levée, le télétravail est devenu une recommandation et le certificat COVID obligatoire pour les discothèques et les grandes manifestations.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices et les apprentis en **juillet 2021**. Trois groupes de jeunes sont observés: les futurs apprentis, les apprentis actuels et ceux qui se trouvent en dernière année d'apprentissage. Les résultats sont comparés avec ceux des sondages effectués à ce jour, en particulier avec ceux du mois précédent (juin 2021) et de l'année précédente (juillet 2020). Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.

«Pouls des places d'apprentissage» en juillet 2021: les grandes lignes

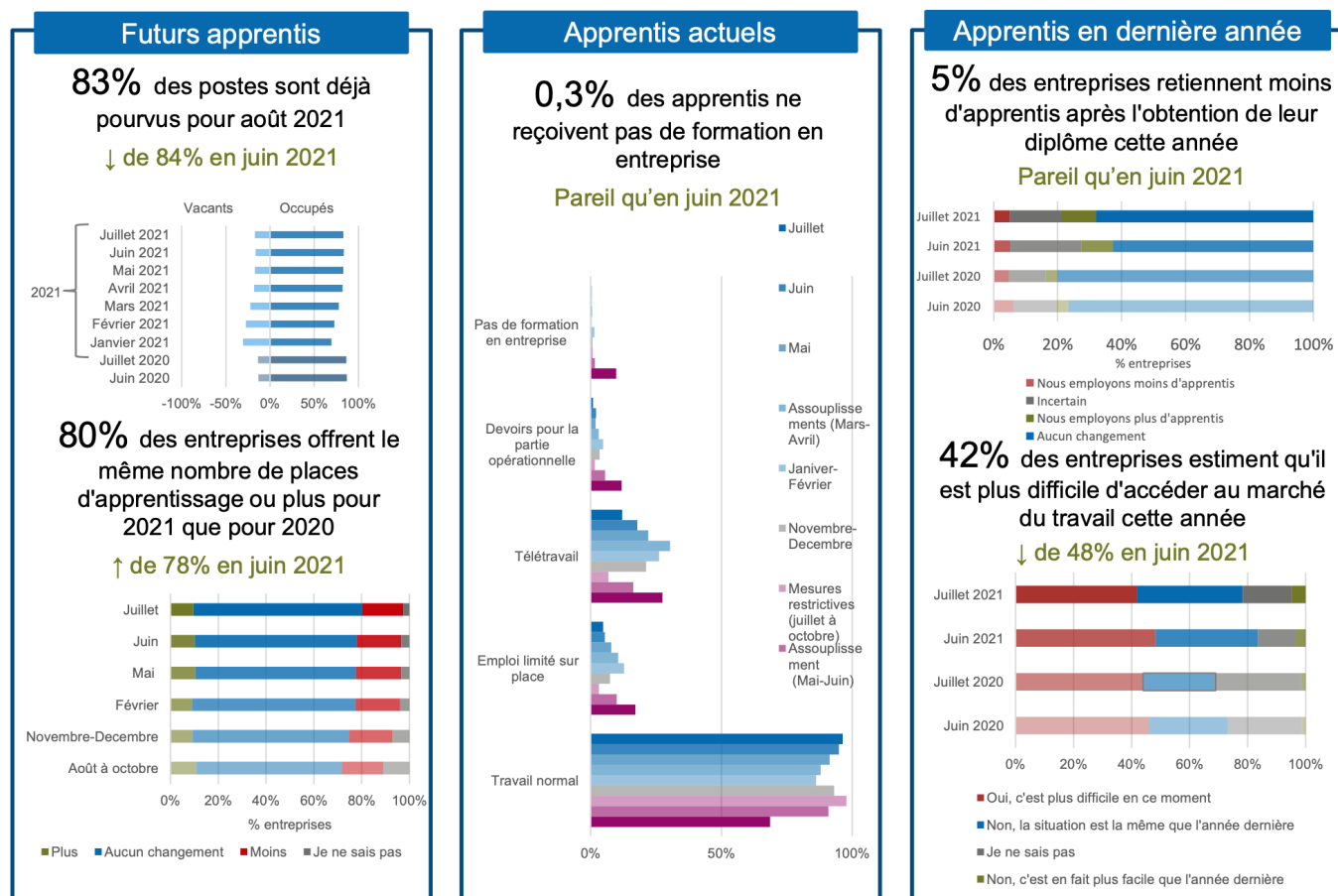


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en juillet 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et juillet 2021. Le tableau de gauche montre les principaux résultats pour les futurs apprentis 2021, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels (qui ne terminent pas cette année) et le tableau de droite les résultats des apprentis de dernière année.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. En juillet, 80% (78% en juin) des entreprises consultées indiquent qu'elles proposent, pour le début des apprentissages en 2021, autant ou même plus de places d'apprentissage que l'an dernier. La part des entreprises qui proposent plus de places d'apprentissage (10%; autant qu'en juin) et de celles qui sont encore incertaines quant à leur offre en la matière (3%; autant qu'en juin) est constante. Dans le même temps, la part des entreprises présentant un nombre inchangé de places d'apprentissage (70%; 68% en juin) n'a augmenté que de façon minime, alors que celle qui en proposent moins a légèrement diminué (17%; 19% en juin).

consultées, 83% (84% en juin) des places d'apprentissage prévues pour l'été 2021 étaient déjà occupées en juillet, tandis que 17% (16% en juin) cherchaient encore preneur.¹ Ce recul marginal du nombre de places d'apprentissage occupées par rapport au mois précédent – après une augmentation régulière depuis janvier – s'observait aussi l'année dernière. Cependant, en juillet 2020, le nombre de places occupées était également légèrement inférieur (86%; 87% en juin 2020). La part des places occupées était toutefois légèrement inférieure à celle de l'an dernier, tant en juillet qu'en juin. Il faut néanmoins se rappeler que ces chiffres ne tiennent pas compte des différences du nombre de places d'apprentissage proposées au moment du sondage.

Les jeunes en apprentissage (groupe 2B) ont été à

Depuis janvier, le «Pouls des places d'apprentissage» relève la part des places d'apprentissage encore vacantes ou déjà occupées pour le début des formations en 2021. D'après les entreprises

¹ Le Pouls des places d'apprentissage analyse la part des places d'apprentissage encore disponibles ou déjà occupées sur le nombre de places d'apprentissage proposées actuellement et ne peut donc pas être comparé directement avec les contrats d'apprentissage conclus, enregistrés par la Task Force Perspectives Apprentissage (voir <https://taskforce2020.ch/fr/monitorage>).

nouveau fortement touchés par les effets de la pandémie en juillet 2021. 0,3% (autant qu'en juin) n'ont pas bénéficié d'une formation en entreprise. La part des apprentis qui travaillaient sur place, dans le respect des mesures de protection de l'OFSP, est également restée similaire (96% en juillet; 95% en juin), comme celle de ceux qui n'étaient présents sur leur lieu de travail que de manière limitée (5% en juillet et en juin) et celle de ceux qui ont reçu des devoirs pour la partie pratique de leur formation (1% en juillet; 2% en juin). Seule la part des apprentis en télétravail a encore baissé par rapport aux mois précédents (12%; 18% en juin).²

La situation de travail des apprentis s'est donc encore améliorée au cours du mois précédent, surtout en ce qui concerne le télétravail. La part de ceux qui n'ont pas de formation en entreprise reste à un niveau bas et celle de ceux qui reçoivent des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation a légèrement diminué. On observe une tendance similaire dans les catégories professionnelles: «Informatique» et «Economie, administration, tourisme», où le télétravail était traditionnellement très répandu, avaient déjà vu leur part d'apprentis travaillant depuis chez eux diminuer en juin par rapport au mois d'avant, et cette baisse s'est poursuivie en juillet.

Apprentis de dernière année (groupe 3)

Habituellement, certains d'entre eux, mais pas tous, peuvent poursuivre leur activité professionnelle dans l'entreprise qui les a formés. 68% (63% en juin) des entreprises ont indiqué en juillet que leur pratique de poursuite d'emploi n'allait pas changer cette année par rapport à la période avant la pandémie de COVID-19. 11% (10% en juin) des entreprises formatrices ont conservé davantage de jeunes professionnels qu'à l'accoutumée. 5% (autant qu'en juin) des entreprises formatrices conserveront toutefois moins d'anciens apprentis cette année que par le passé et 16% (22% en juin) d'entreprises n'ont pas encore décidé ce qu'elles feraient, soit moins que le mois précédent. L'incertitude relative à l'occupation des apprentis entre juin et juillet a légèrement diminué, comme en 2020 (13% en juin 2020, 11% en juillet 2020). Elle reste néanmoins à un niveau plus élevé que l'année précédente. En juillet 2020, une partie plus importante des entreprises avait décidé de garder autant d'apprentis (80%), alors qu'une part plus faible avait opté pour une modification de leur

pratique en la matière (5% conservaient moins d'apprentis, 4% davantage).

Une autre partie du sondage porte sur les défis que rencontrent les jeunes professionnels après la fin de leur apprentissage, respectivement sur le fait de savoir si, cette année, il sera pour eux plus difficile de trouver un emploi une fois leur formation achevée, comparé à la situation d'avant la pandémie. En juillet, 42% (48% en juin) des entreprises formatrices, soit un nombre toujours conséquent, étaient d'avis que la recherche d'emploi serait plus difficile cette année, alors que 37% (35% en juin) jugeaient la situation comparable. 5% (3% en juin) pronostiquent un accès plus simple au marché du travail tandis que 17% (13% en juin) sont encore incertaines en la matière, soit une part plus importante que le mois d'avant. En juillet 2020, les entreprises jugeaient les défis qui attendent les jeunes professionnels qui entrent sur le marché du travail de manière similaire. Néanmoins, une part moindre des entreprises estimaient la situation comparable avec celle d'avant la pandémie (25%), tandis qu'une part plus importante (29%) n'avait pas d'avis à ce sujet.

² Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

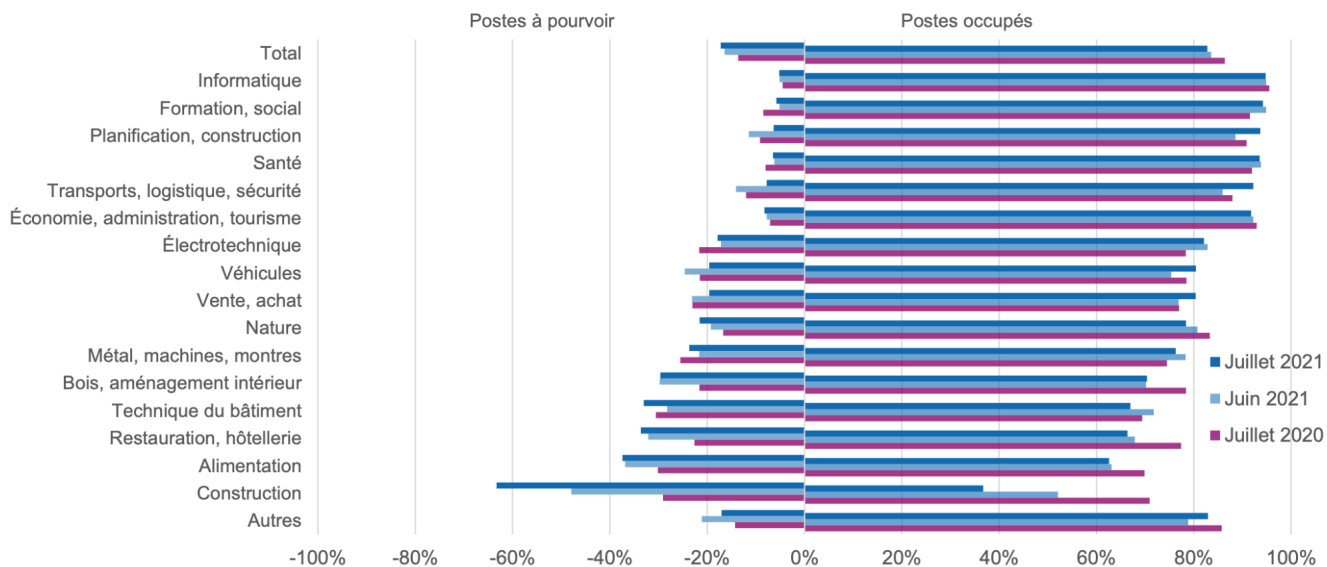


Figure 2: places d'apprentissage à occuper et occupées par catégories professionnelles et en comparaison avec le mois et l'année précédents.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de juillet 2021, juin 2021 et juillet 2020. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes, le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En juillet, 80% (78% en juin) des entreprises consultées indiquent que par rapport à 2020, elles proposent, pour le début des apprentissages en 2021, autant ou même plus de places d'apprentissage que l'an dernier. Cette part est ainsi légèrement plus élevée que le mois précédent, la part des entreprises qui forment moins d'apprentis ayant toutefois légèrement diminué (17%; 19% en juin). Elles sont toujours 3% (autant qu'en juin) à ne pas encore savoir combien de places elles proposeront cet été. Comme en juin, les différences entre les régions linguistiques ont encore diminué: la part des entreprises qui proposent moins de places d'apprentissage n'était plus, en Suisse latine³ (19%) que très faiblement plus élevée qu'en Suisse alémanique (17%) et il n'y avait pratiquement plus, en juillet, de différence entre la Suisse latine et la Suisse alémanique pour la part des entreprises qui proposent autant de places (69% contre 71%).

6% (4% en juin) des entreprises indiquent qu'elles vont proposer des places d'apprentissage supplémentaires pour les jeunes qui ne trouveraient autrement pas de formation en raison du Covid-19 (p. ex. pour cause de fermetures d'entreprises). Ces entreprises proposaient en moyenne 1,39 (1,28⁴ en juin) de places d'apprentissage supplémentaires de ce type.

Selon les entreprises interrogées en juin, 83% (84% en juin) des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 sont déjà occupées, tandis que 17% (16% en juin) sont encore vacantes. La figure 2 montre que la part des places d'apprentissage occupées et vacantes varie d'une catégorie professionnelle à l'autre. La part la plus importante de places d'apprentissage occupées se trouvait dans les catégories professionnelles «Informatique» (95%), «Formation, social», «Planification, construction» et «Santé» (94% dans chaque cas). Les catégories «Planification, construction» (89% contre 94%) et «Transports, logistique, sécurité» (86% contre 92%) sont celles qui ont le plus comblé leur retard par rapport au mois précédent. La «Construction» a pour sa part enregistré une baisse importante des places

d'apprentissage occupées (37%⁵; 52% en juin). Comparé à l'année précédente (juillet 2020), ce sont surtout les catégories «Construction», «Restauration, hôtellerie» et «Bois, aménagement intérieur» qui enregistrent une part nettement plus importante de places d'apprentissage occupées.

Apprentis actuels (groupe 2)

La figure 3 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation en entreprise des apprentis et par catégorie professionnelle. 96% (95% en juin) des apprentis travaillaient normalement dans leur entreprise en juillet, et ceci dans la plupart des catégories professionnelles (en appliquant les mesures de protection de l'OFSP). Comme en juin, 5% d'entre eux n'étaient présents sur place que de manière limitée. La part des apprentis en télétravail a de nouveau notablement baissé (12%; 18% en juin). Cette évolution apparaît aussi dans les catégories professionnelles «Informatique» (37%; 55% en juin) et «Economie, administration, tourisme» (18%; 28% en juin), qui présentaient la part d'apprentis en télétravail la plus importante.

³ En raison du faible nombre de réponses de Suisse romande et surtout du Tessin, ces deux régions linguistiques ont été regroupées.

⁴ Ce chiffre a été adapté rétroactivement en raison d'une nouvelle méthode de calcul, c'est pourquoi il diffère de celui indiqué dans la fiche de juin.

⁵ En raison de la pondération des données, certaines entreprises peuvent être surreprésentées dans les résultats, raison pour laquelle cette valeur doit être considérée avec prudence.

	Apprentis au travail		Apprentis chez eux		
	Travail normal	Présence limitée	Télétravail	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
Total	96%	5%	12%	1%	0.3%
BTP (Bâtiments Travaux Publics)	100%	1%	0%	1%	0%
Formation, Social	99%	1%	1%	0%	0%
Electrotechnique	100%	1%	1%	1%	0%
Véhicules	100%	1%	0%	0%	1%
Restauration, Hôtellerie	98%	3%	1%	2%	1%
Technique du bâtiment	99%	1%	1%	0%	1%
Santé	99%	0%	0%	1%	1%
Bois, aménagements intérieurs	100%	1%	1%	0%	0%
Informatique	84%	12%	37%	0%	0%
Métal, Machines, Montres	100%	0%	0%	0%	0%
Nature	100%	0%	1%	0%	1%
Planification, Construction	98%	1%	5%	0%	0%
Achat / Vente	98%	3%	2%	2%	1%
Transports, logistique, sécurité	100%	0%	0%	0%	0%
Économie, administration, tourisme	95%	6%	18%	0%	0%

Figure 3: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de juillet 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation sont regroupées sous «Autres».

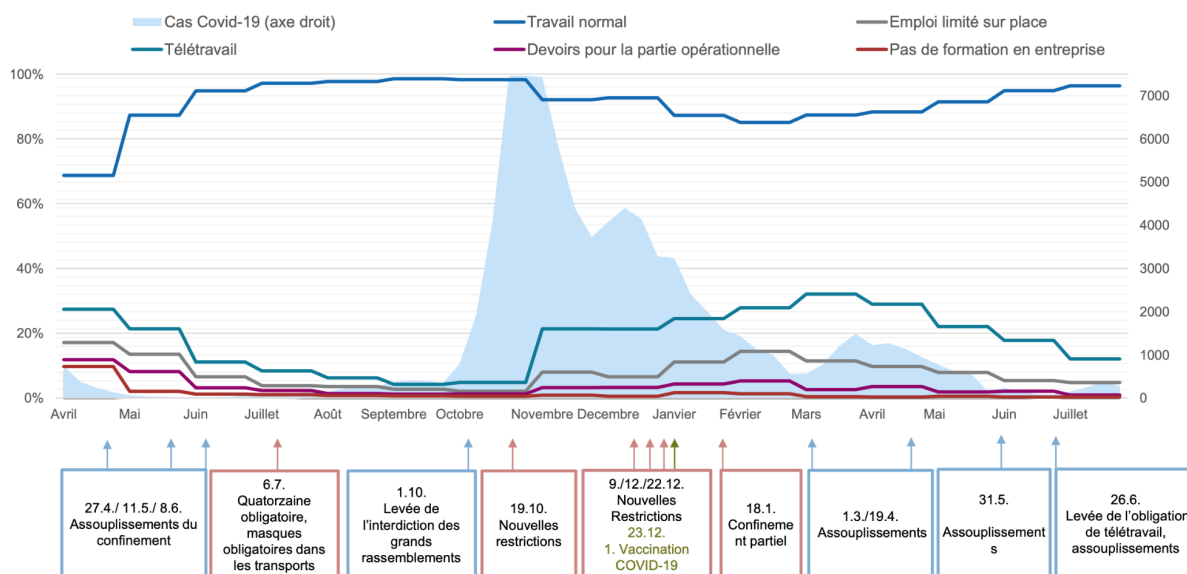


Figure 4: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et juillet 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à juillet 2021.

La part des apprentis ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise était de 1% en juillet (2% en juin) et celle des apprentis sans formation en entreprise de 0,3% (autant qu'en juin). Comparé au mois de juin, on dénote moins de différences entre les catégories professionnelles: en juillet, la part des apprentis sans formation en entreprise n'a dépassé 1% dans aucune d'entre elles.

En juillet, les différences entre les régions linguistiques apparaissent avant tout dans la part d'apprentis en télétravail (4% en Suisse latine contre 13% en Suisse alémanique). On notera toutefois que ces parts étaient plus élevées et très similaires dans les deux régions linguistiques en juin (18% en Suisse latine contre 19% en Suisse alémanique).

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts en rapport avec les cas de Covid-19 quotidiens et les mesures des autorités. Grâce aux assouplissements progressifs du confinement partiel ces derniers mois, la situation des apprentis s'est à nouveau améliorée. En juillet, les apprentis en télétravail étaient à nouveau moins nombreux, alors que la situation est autrement restée stable ou s'est améliorée de façon minime.

La part des entreprises ayant indiqué que tous les apprentis étaient touchés par la pandémie de la même manière est restée constante à 47% (48% en juin), un

niveau élevé. Les apprentis les plus faibles ont été légèrement plus souvent cités (30%; 28% en juin) comme étant le groupe le plus touché. Comparée au mois de juin, la part d'entreprises citant les apprentis de dernière année a quant à elle diminué (18%; 20% en juin). La part des entreprises qui estiment que les apprentis les plus touchés sont ceux de première année (17%; 16% en juin) ou les apprentis qui se trouvent en plein dans leur apprentissage (6%; autant qu'en juin) n'a pas beaucoup évolué.

Mesures de quarantaine

Les règles de quarantaine en vigueur pour éviter des infections de Covid-19 provoquent en partie des interruptions temporaires de la formation professionnelle de base des apprentis. En juillet, le nombre d'entreprises concernées a de nouveau légèrement augmenté. 4% (8% en juin) ont indiqué qu'au cours des quatre semaines ayant précédé le sondage, c'est-à-dire de la mi/fin-juin à la mi/fin-juillet, certains de leurs apprentis étaient en quarantaine. 2% ont déclaré que des formateurs professionnels (autant qu'en juin) étaient en quarantaine et 13% des autres collaborateurs (17% en juin). Dans ces entreprises, seule une faible part d'apprentis et d'autres collaborateurs se sont trouvés en quarantaine (1%; 2% en juin), cette valeur étant même pratiquement nulle dans le cas des formateurs (1% en juin⁶).

⁶ En raison de la pondération et des épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés dans les fiches précédentes sont possibles.

Les apprentis en quarantaine ont pu suivre leur formation à 36% (46% en juin) en télétravail, 25% (23% en juin) ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation et 57% (42% en juin) n'ont bénéficié d'aucune formation en entreprise.

Conséquences sur les connaissances pratiques et théoriques

Les entreprises estiment en moyenne que les connaissances pratiques des apprentis ont plutôt diminué en raison des modifications intervenues depuis le confinement provoqué par la pandémie de Covid-19 (valeur de -0,23 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; autant qu'en mai⁷). Le diagramme de la figure 5 montre que les entreprises interrogées attribuent essentiellement ce changement au fait que les contenus sont plus difficiles à transmettre en télétravail (44%; 54% en mai). Comparée à celle du mois de mai, cette valeur a légèrement baissé et la part des entreprises considérant que d'autres raisons sont à l'origine de la perte de connaissances pratiques a augmenté (33%; 25% en mai).

Selon les entreprises, les connaissances théoriques des apprentis ont davantage diminué (valeur de -0,33 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; contre -0,33 en mai), même si ici aussi, une légère amélioration est perceptible par rapport au mois précédent. Les entreprises attribuent cette diminution en particulier à l'enseignement à distance (66%; 67% en mai), cette part étant restée plutôt constante depuis le mois de mai. De manière générale, la pertinence des raisons attribuées aux connaissances théoriques n'a pratiquement pas changé. On dénote en revanche de légers déplacements dans les raisons évoquées pour justifier les lacunes pratiques.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 6 montre si les entreprises pensent que les apprentis sont en mesure de rattraper la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19 durant le reste de leur apprentissage et compare ces résultats avec l'évolution des cas de contamination et les mesures de lutte. En juillet aussi, les entreprises étaient d'avis que les apprentis ne parviendraient plus à rattraper complètement la matière manquée dans la *formation pratique en entreprise* (4,12 sur une échelle de 5, pour «peut certainement être rattrapé»; 4,09 en juin), dans les *cours interentreprises* (4,12; 4,05 en juin), et dans la *formation théorique* (3,88; 3,87 en juin). Les chiffres se sont légèrement améliorés par rapport au mois de juin. Dans les entreprises formatrices, la confiance à l'égard de la matière transmise dans les cours interentreprises enregistre la plus forte augmentation. Elles identifient en effet les

plus grands problèmes dans le rattrapage de la matière manquée lors de la formation théorique.

Apprentis en dernière année

Les apprentis de dernière année terminent leur formation professionnelle en été 2021, ce qui signifie qu'ils ont déjà effectué leur procédure de qualification (examens finaux) et reçu leurs notes. Cette année, ces examens se sont déroulés normalement pour l'essentiel, alors qu'une année plus tôt, la qualification pratique avait en partie été adaptée pour 41% des apprentis des entreprises interrogées. Comme l'année précédente (juillet et août 2020), elles ont été consultées sur la qualité des notes des examens théoriques et pratiques par rapport à la période avant la pandémie de Covid-19⁸. Ces résultats sont présentés dans la figure 7. Concernant les examens pratiques, les entreprises indiquent que pour 72% (46% en juillet 2020) des apprentis, les notes sont les mêmes qu'avant la crise sanitaire, ce qui représente une part plus élevée qu'il y a un an. La part de ceux dont les notes étaient meilleures qu'avant la pandémie était toutefois plus élevée l'an dernier (5%; 26% en juillet 2020).

⁷ Ces questions ne sont posées que tous les deux mois.

⁸ L'année dernière, cette question a été posée de manière légèrement différente: «Les notes de la partie théorique/pratique des examens finaux étaient-elles différentes que celles de l'année dernière?»

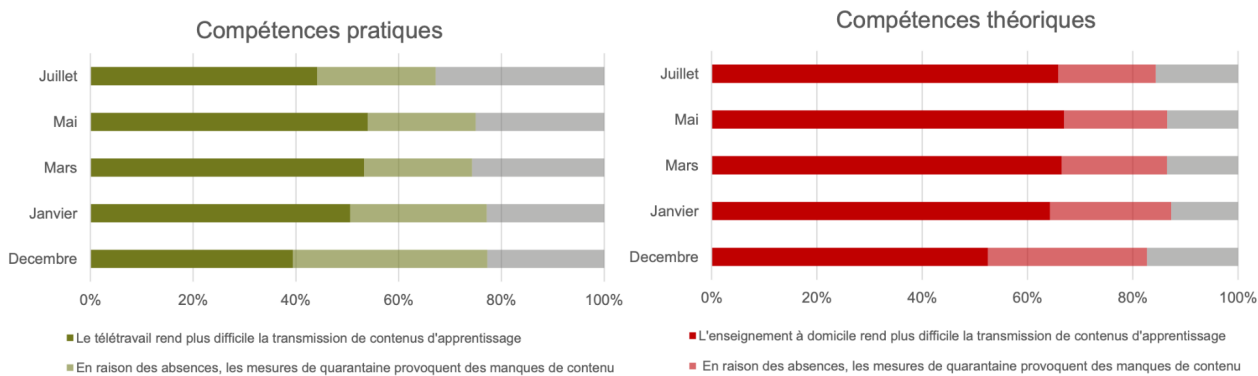


Figure 5: raisons des moins bonnes connaissances pratiques et théoriques des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020 ainsi que de janvier, mars, mai et juillet 2021. Les graphiques montrent, pour chaque mois et, séparément, pour les connaissances pratiques et théoriques, les parts des différentes raisons des modifications dues à la pandémie de Covid-19 dans une entreprise formatrice moyenne.

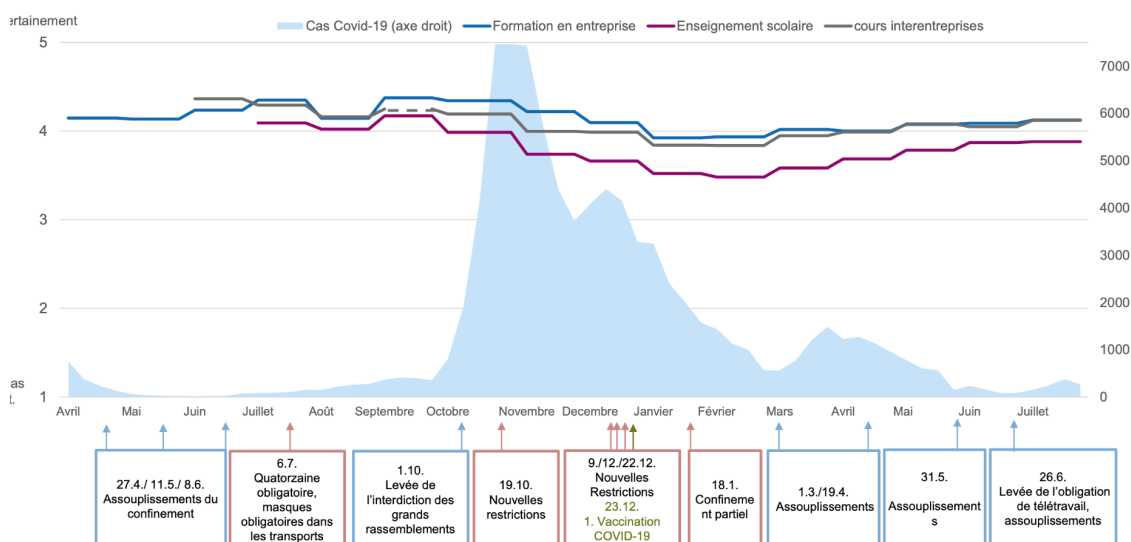


Figure 6: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et juillet 2021. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à juillet 2021.

La part des apprentis pour lesquels les entreprises ne savent pas s'ils parviendront ou non à rattraper leur retard était plus élevée l'année précédente (16%; 23% en juillet 2020). Les entreprises indiquent que par rapport à 2020, le nombre d'apprentis dont les notes sont moins bonnes qu'avant la crise du Covid-19 est légèrement plus élevé (8%; 5% en juillet 2020). La part des apprentis dont les notes de l'examen théorique sont restées inchangées était également plus faible en juillet 2020 (42% contre 65%) qu'en juillet 2021. De même, les apprentis qui ont obtenu de meilleures notes par rapport à la période avant la crise sanitaire (28% contre 5%) étaient aussi plus nombreux. Comparées aux notes de l'examen pratique, celles de l'examen théorique étaient, en juillet 2021, moins bonnes qu'avant la pandémie pour une part plus élevée d'apprentis (15%; 6% en juillet 2020).

processus de qualification

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de juillet 2020 et de 2021. Le graphique présente les valeurs pour un apprenti moyen.

68% (63% en juin) des entreprises ont indiqué que le nombre d'apprentis qu'elles gardaient à l'issue de l'apprentissage était identique à ce qu'elles avaient l'habitude de faire avant la pandémie de Covid-19. 11% (10% en juin) des entreprises garderont davantage de jeunes professionnels, tandis que 5% d'entre elles (autant qu'en juin) en conserveront moins. En juillet 2020, la part des entreprises qui indiquaient qu'elle ne changeraient pas leur manière de faire à cet égard était nettement plus importante (80%). Toutefois, l'incertitude quant à la poursuite de l'occupation des apprentis était légèrement moindre.

De nombreuses entreprises indiquent toujours qu'elles jugent la recherche d'emploi plus difficile cette année qu'avant la pandémie de COVID-19 (42%; 48% en juin), la situation s'étant toutefois légèrement améliorée par rapport au mois de juin. 37% (35% en juin) jugent la situation comparable. 17% (13% en juin) ne sont pas en mesure de répondre et une part légèrement plus élevée d'entreprises tablent sur un accès plus facile au marché du travail (5%; 3% en juin). Ces estimations sont similaires à celles relevées en juillet 2020. L'incertitude était pourtant alors plus marquée (29%) et un nombre plus restreint d'entreprises jugeaient la situation comparable à celle d'avant la pandémie (25%).

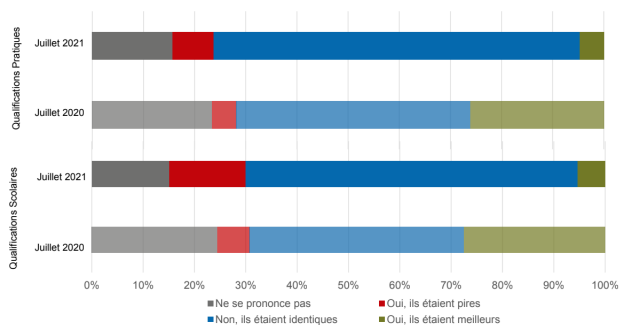


Figure 7: notes finales des examens pratiques et théoriques du

Pour faciliter l'accès au marché du travail des apprentis, 58% (autant qu'en juin) ont été aidés par les entreprises formatrices interrogées. 65% (62% en juin) ont été soutenus dans la recherche d'emploi, un nombre qui a légèrement augmenté par rapport au mois de juin. L'année précédente, ce type de soutien avait aussi connu une légère augmentation en juillet (65%; 61% en juin 2020). D'autres types de soutien se présentaient sous forme de solution transitoire pour 3 à 12 mois dans l'entreprise (55%), de conseils sur les possibilités de formation et de perfectionnement (43%), une offre d'emploi dans l'entreprise ou sur le marché interne du travail (28%), un placement au sein de la branche (24%) ou un placement à l'étranger, dans une entreprise partenaire (2%).

Conséquences sur les entreprises formatrices et les apprentis

En juillet aussi, les entreprises interrogées et leurs apprentis n'ont pas été touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19. Néanmoins, les changements par rapport aux mois précédents sont faibles. La figure 8 montre que 94% (autant qu'en juin) des entreprises travaillent en appliquant les mesures de protection définies par l'OFSP. La part des entreprises avec du personnel au chômage partiel (9%; 10% en juin) et celle des entreprises, dont le personnel, apprentis inclus, était au chômage partiel

(4%; autant qu'en juin) sont restées les mêmes. Les mesures de protection, qui concernaient en particulier les apprentis (7%; 11% en juin) ont légèrement reculé dans les entreprises. La part des entreprises ayant subi des fermetures temporaires ou qui risquent d'abandonner leur activité reste par ailleurs à un faible niveau (1% ou moins; 0% en juin) Par rapport à l'année précédente, la situation des entreprises formatrices s'est légèrement améliorée, même si seules de légères modifications ont pu être observées ces derniers mois.

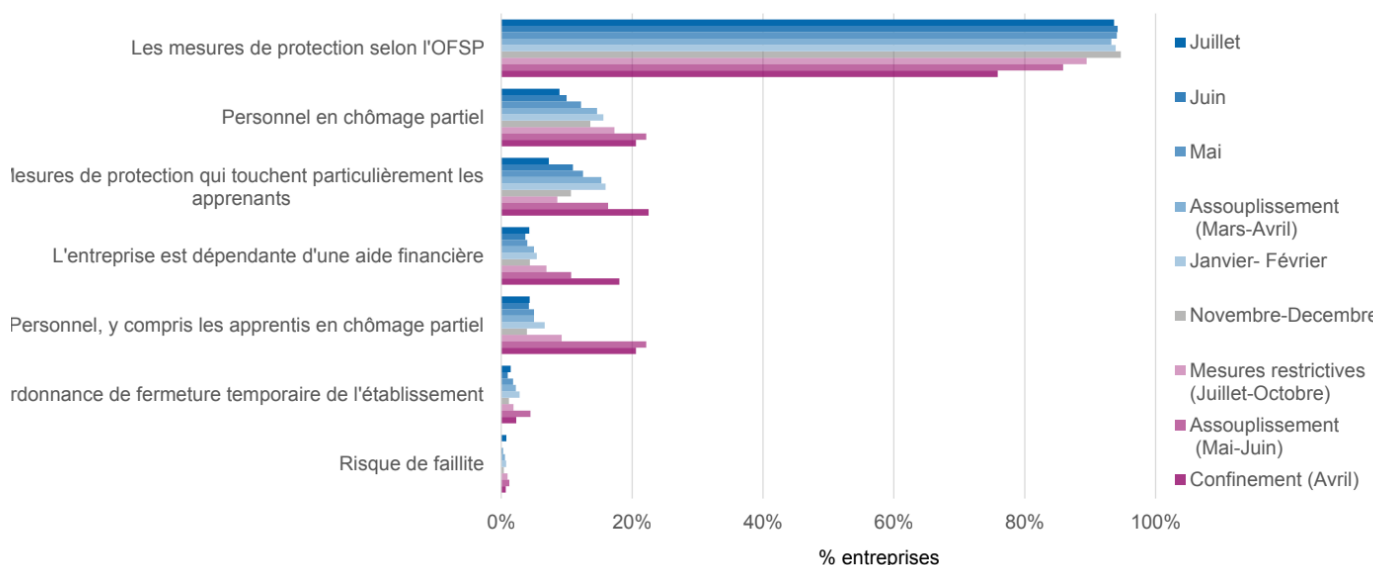


Figure 8: impact de la pandémie de Covid-19 sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et juillet 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de Covid-19, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Données et représentativité

1818 entreprises formatrices (1888 en juin) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» en juillet 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme dans l'ensemble 44 660 entreprises de formation ont été contactées pour le sondage, le taux de retour est de 4,07% (4,23% en juin). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à ces entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

ensemble 14 686 places d'apprentissage (14 193⁹ en juin) dans les différentes catégories professionnelles. Elles couvrent en outre 1,99% (2,00% en juin) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La couverture est meilleure en Suisse alémanique (2,45%; 2,55% en juin) qu'en Suisse latine (0,54%; 0,61% en juin). De grandes différences apparaissent aussi entre les catégories professionnelles: en juillet, les mieux représentées étaient «Informatique» (5,08%), «Electrotechnique» (4,58%), «Planification, construction» (4,14%) et «Transports, logistique, sécurité» (4,07), tandis que «Vente, achat» (1,79%), «Véhicules» (1,69%) et «Nature» (1,59%) étaient plutôt sous-représentées. Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME.

Les entreprises interrogées proposent,

⁹ Le nombre d'apprentis dans une entreprise formatrice n'est demandé que lors de la première participation au sondage (et non chaque mois). Ces données ont toutefois été à nouveau relevées dans toutes les entreprises participantes à partir du sondage de mars, afin de refléter les fluctuations intermédiaires du nombre d'apprentis.

Le procédé de pondération utilisé¹⁰ corrige toutefois les différences de représentativité d'après la taille des entreprises, les régions linguistiques et les secteurs professionnels.

¹⁰ Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»: <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000454763>.

Vous trouverez de plus amples informations sur
www.lehrstellenpuls.ch.

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Hotel & Gastro formation
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- ortra intendance suisse
- ortra santé
- Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSVM)
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold
Chaire de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch ☐

Pouls des places
d'apprentissage
info@lehrstellenpuls.ch ☐
www.lehrstellenpuls.ch ☐